

> Locoal-Mendon

Mouillages. Le souci des « bateaux pirates »

Publié le 06 mars 2017



À l'issue de l'assemblée, discussion avec les adhérents autour de la carte des zones de mouillages.

L'association Le Doren, en charge avec la mairie de la gestion des mouillages, tenait son assemblée, samedi, à Emeraude. En plus des difficultés au quotidien et d'un important travail de gestion administrative et sur les zones, et de vigilance, l'association se trouve confrontée aux « bateaux pirates », comme le déploraient Jacques Dupré, président, et Paul Le Boulaire, secrétaire. Ces bateaux qui apparaissent aux beaux jours, mouillent en dehors des zones prévues, causant parfois des troubles à l'environnement. De plus, leurs immatriculations sont retirées, afin de compliquer la recherche des propriétaires contrevenants. L'idée d'une mise en fourrière éventuelle a été suggérée, de même que l'affichage du règlement de police sur les panneaux d'information.

En bref

Adhérents. Stabilité, à 154 adhérents, mais 24 impayés : « Il y a trop de mauvaise volonté ». **Cotisations.** Date limite de règlement : 30 septembre (6 €). Au-delà, la redevance adressée par les services fiscaux est augmentée de 40 € pour frais de gestion. **L'Istrec.** La mise en place éventuelle de racks sera débattue. Se pose le souci de l'implantation, en raison de l'éloignement de la cale, et de dénaturation du paysage. **Le Verdon.** Suite à un accident, des racks ont été installés. Les vas-et-viens doivent être tous retirés. **Saint-Jean.** La mise en place d'un rack sera étudiée en lien avec la commune. **Référents de zones.** Pointe du l'Istrec : Jean-Marc Le Goulven et Patrick Rannou ; Rosmarian : Paul Le Boulaire et Dominique Le Blay ; Kergouarec : Jean-Pierre Le Port et Nicolas Bourn ; Le Negan : Jacques Dupré et Thierry Guyonvarc'h ; anse de Locoal : Léo Le Loirec, Hervé Daubert et Stéphane Gillouard ; Bag Bran et Coedo : Philippe Daubert, Christophe Baton, Patrice Le Rouzic, Yves Bouchama ; Le Verdon : Jean-Yves Ruyet, Didier Allanic, Thierry Le Moine ; Le Plec, Le Roch et Ihuezic : Jean-Luc Le Dran, Joseph Nicol ; L'Istrec : Jean-Yves Daubert et Patrick Rannou. **Bureau.** Patrick Rannou intègre le CA et est pressenti pour succéder à Jean-Luc Le Dran à la trésorerie. **Commission nautique.** Bernard Boll, de l'APPB de Belz, a suggéré la mise en place d'une commission nautique permettant de traiter plus efficacement, avec la mairie, les différents besoins et soucis.